

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays de Gâtine



6- Les axes stratégiques :

Le PLIE interviendra dans la mise en place d'actions répondant aux 5 axes suivants :

- **L'accueil, le suivi, l'accompagnement** :

Il s'agit de proposer à toute personne intégrant le PLIE, un véritable accompagnement renforcé par des référents de parcours qui établissent avec les bénéficiaires un plan d'actions dans le temps : action d'orientation, de découverte d'entreprises, de mise en situation de travail, de formation, d'aide à la mobilité, de stages en entreprises.

Une équipe de référents de parcours, qui accompagnent la personne dès son entrée dans le PLIE et jusqu'à sa sortie (c'est-à-dire, après 6 mois dans l'emploi), sera mise en place.

- **La médiation à l'emploi, et dans l'emploi:**

Il s'agit de mieux connaître les entreprises et leurs besoins :

- en s'appuyant davantage sur le Service Public de l'Emploi,
- en développant la capacité du PLIE à entrer directement en contact avec les employeurs.

Le territoire doit donc se doter d'une équipe de médiation à l'emploi qui effectue une prospection ciblée des entreprises en parfaite coordination avec les autres acteurs du territoire (équipes professionnelles ANPE, dispositif Conseil Général, Mission Locale, chambres consulaires...)

Il s'agit également de soutenir toute action visant à favoriser l'accès direct à l'emploi des participants du PLIE.

- **Les initiatives locales** :

Il s'agit de soutenir les actions ayant pour objectif la mobilisation et/ou la redynamisation du participant pour favoriser son insertion professionnelle.

- **La Formation** :

Il s'agit de développer l'accès des participants du P.L.I.E. aux dispositifs de formation en co-finançant des actions en complément des dispositifs de droit commun afin d'augmenter le niveau de qualification et l'opérationnalité sur un poste de travail

- **L'offre Insertion SIAE** :

Il s'agit de soutenir les SIAE notamment les chantiers d'insertion du territoire qui ont l'avantage de mettre en situation de travail des personnes très loin de l'emploi et de leur faire bénéficier d'un accompagnement renforcé.

Lors de l'instruction du projet, une attention toute particulière sera apportée à la prise en compte effective de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes.